

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé

NOR : ESR2003039A

Le ministre des solidarités et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article D. 451-28-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 676-1 ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative cohésion sociale et santé en date du 6 décembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 6 janvier 2020 ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation en date du 23 janvier 2020,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – 1° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social est remplacé par l'annexe I du présent arrêté ;

2° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social est remplacée par l'annexe II du présent arrêté ;

3° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est remplacé par l'annexe III du présent arrêté ;

4° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est remplacée par l'annexe IV du présent arrêté ;

5° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants est remplacé par l'annexe V du présent arrêté ;

6° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants est remplacée par l'annexe VI du présent arrêté ;

7° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe IV de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé est remplacé par l'annexe VII du présent arrêté ;

8° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'éducateur technique spécialisé est remplacée par l'annexe VII du présent arrêté.

Art. 2. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2020.

Art. 3. – La directrice générale de la cohésion sociale et la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 mars 2020.

*La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,*

Pour la ministre et par délégation :

*La directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,*

A.-S. BARTHEZ

*Le ministre des solidarités
et de la santé,*
Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de la cohésion sociale,
V. LASSERRE

ANNEXES

ANNEXE I

3. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Domaine de compétences 1 : INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN TRAVAIL SOCIAL
Bloc de compétences n° 1 : Intervention sociale individuelle

Compétences	Indicateurs de compétences
Instaurer une relation d'aide dans le respect de la singularité de la personne	- Mener un entretien d'aide dans le respect de la singularité - Utiliser des techniques de communication appropriées - Identifier les spécificités de la personne - Adapter son mode de communication aux personnes et au contexte - Favoriser l'expression de la personne - Mesurer et gérer son implication personnelle - Mesurer et gérer l'impact émotif de la situation
Favoriser l'expression de connaissances et de savoirs liés au parcours de la personne	- Instaurer un climat de confiance - Favoriser l'expression de la personne - Favoriser l'expression d'une demande de la personne - Adapter sa communication à la personne et au contexte - Savoir communiquer en langue étrangère
Recueillir des informations pertinentes sur la situation de la personne	- Utiliser les techniques d'observation - Utiliser les techniques d'écoute - Utiliser les techniques d'entretien - Recueillir les données nécessaires à la compréhension de la situation - Favoriser l'émergence d'une demande - Recueillir les attentes et les besoins de la personne
Analyser la demande et les besoins de la personne	- Contextualiser la demande - Analyser les éléments recueillis en lien avec la demande - Identifier les aspirations et les potentialités de la personne - Partager l'analyse avec la personne - Clarifier les difficultés et les aspirations de la personne - Tenir compte de la demande explicite, voire implicite, de la personne
Evaluer une situation globale dans sa complexité	- Recueillir les données nécessaires à la compréhension de la situation - Tenir compte du contexte de la situation - Repérer et analyser la complexité d'une situation - Identifier les potentialités de la personne - S'appuyer sur les ressources de la personne et de son environnement - Définir avec les personnes les axes d'intervention possibles au regard de leur situation globale et du territoire - Evaluer la notion de risques - Inscrire l'analyse d'une situation complexe dans un plan d'actions
Co-construire un projet d'accompagnement avec la personne concernée dans une approche globale de la situation	- Co-construire un plan d'actions sur la base d'objectifs négociés et formalisés avec la personne - Identifier et coopérer avec les acteurs locaux ou du territoire dans le respect du secret professionnel - Utiliser des techniques relationnelles appropriées - Mettre en œuvre des stratégies - Agir dans le respect des règles déontologiques - Ajuster sa posture en fonction des caractéristiques de l'environnement, des enjeux de la situation et de la personne - Accompagner l'évolution de la situation de la personne
Mobiliser les ressources de la personne et de son environnement	- Comprendre les motivations de la personne - Prendre en compte les ressources de la personne et celles de son environnement - Développer la capacité d'agir de la personne - Identifier et coopérer avec des acteurs à tous les échelons territoriaux - Recueillir et analyser des données territoriales qualitatives et quantitatives
Contribuer à la mise en œuvre du plan d'actions	- Tenir compte du rythme de la personne - Hiérarchiser les priorités du projet d'accompagnement - Mobiliser les dispositifs adaptés à la situation de la personne

Compétences	Indicateurs de compétences
Conseiller les personnes	- Identifier avec la personne les axes d'intervention possibles - Mobiliser les ressources et les potentialités de la personne - S'assurer de la compréhension par la personne des perspectives possibles - Proposer des actions adaptées aux besoins de la personne en lien avec les ressources disponibles - Mettre en relation la personne avec des institutions et services adaptés - Favoriser le développement de la capacité d'agir de la personne
Mettre en place une démarche d'évaluation continue et ajuster son plan d'actions	- Evaluer les enjeux de l'action mise en œuvre - Définir des indicateurs d'évaluation - Evaluer le plan d'actions au cours de sa réalisation - Mesurer les effets de l'intervention en continu avec la personne

Bloc de compétences n° 2 : Intervention sociale collective

Compétences	Indicateurs de compétences
S'inscrire dans une dynamique de développement social	- Analyser les atouts et limites d'un territoire en lien avec une problématique identifiée - Identifier et comprendre les missions, les fonctions, les enjeux des partenaires interinstitutionnels du territoire - Mobiliser les acteurs dans le cadre d'un diagnostic de territoire - Articuler les enjeux de chacun dans un cadre concerté et en complémentarité - Contribuer aux travaux d'une équipe projet
Identifier une problématique commune à un groupe sur un territoire	- Analyser les différents éléments constitutifs d'une problématique commune à un groupe sur un territoire - Recueillir les attentes des personnes concernées par des préoccupations communes - Faire émerger les demandes d'un public - Identifier les besoins des personnes et d'un groupe dans une institution ou sur un territoire - Utiliser les outils d'enquête et d'analyse adaptés
Co-construire un projet d'accompagnement social collectif	- Favoriser l'expression des attentes de chacun - Hiérarchiser les priorités identifiées avec le groupe - Définir les objectifs du projet d'accompagnement social collectif - Accompagner les personnes dans l'élaboration de projets collectifs - Accompagner les personnes à s'organiser dans un groupe - Formaliser le projet d'accompagnement social collectif - Mobiliser les ressources des personnes, de leur environnement et du territoire - Identifier et coopérer avec les acteurs locaux ou du territoire - Argumenter et valoriser l'intérêt du projet dans sa dimension collective
Mobiliser les ressources des personnes	- Identifier les ressources propres de chacune des personnes - Valoriser les ressources identifiées des personnes - Prendre en compte les ressources individuelles pour le projet collectif - Soutenir les initiatives collectives
Accompagner et co-animer la mise en œuvre d'une intervention collective en favorisant la participation des personnes	- Impulser des projets d'action collective - Créer les conditions de la participation des personnes à la mise en œuvre d'un projet collectif - Développer la capacité d'agir des personnes - Animer dans une démarche participative - Réguler les relations au sein d'un groupe - Créer des supports adaptés avec le groupe
Evaluer et réajuster l'intervention collective avec les personnes et les groupes	- Mettre en place une démarche d'évaluation continue - Construire des indicateurs d'évaluation au regard des objectifs du projet - Associer l'ensemble des acteurs à l'évaluation d'un projet d'accompagnement social collectif - Evaluer les résultats de l'action et les effets du processus d'intervention - Réajuster l'action tout au long de la démarche

Domaine de compétences 2 : ANALYSE DES QUESTIONS SOCIALES DE L'INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN TRAVAIL SOCIAL

Bloc de compétences n° 3 : Diagnostic social territorial

Compétences	Indicateurs de compétences
Elaborer un diagnostic partagé avec les personnes, les groupes et les acteurs du territoire	- Identifier les différents niveaux d'intervention des acteurs sur un territoire - Mobiliser les acteurs dans le cadre d'un diagnostic de territoire - Mettre en lien des constats avec l'environnement social et économique - Participer à l'élaboration d'un diagnostic - Mettre en valeur les résultats d'un diagnostic - Formaliser et restituer les éléments recueillis - Négocier les priorités d'action avec tous les partenaires adaptés et formuler des objectifs
Contribuer à l'élaboration un diagnostic partagé social et territorial	- Développer le travail de mutualisation et de coopération sur un territoire - Contribuer à la production de connaissances à l'usage des acteurs - Mettre en œuvre de manière concertée la réalisation de diagnostics sociaux au niveau de l'institution et du territoire

Bloc de compétences n° 4 : Analyse de l'environnement social, familial et territorial

Compétences	Indicateurs de compétences
Observer et analyser l'environnement social, familial et territorial de la personne ou d'un groupe dans une approche globale et pluridisciplinaire	- Utiliser les techniques d'observation - Recueillir, analyser et exploiter des données - Croiser les données recueillies - Concevoir des indicateurs de changement de situation - Objectiver les éléments d'observation - Anticiper les évolutions de la situation de la personne et de son environnement - Identifier les ressources de l'environnement de la personne - Analyser une situation complexe - Repérer les dynamiques interinstitutionnelles sur un territoire
Contribuer au développement de l'innovation sociale	- S'inscrire dans des expérimentations - Partager et questionner les pratiques - Mettre en perspective sa créativité pour des pratiques innovantes - Mutualiser les pratiques
Développer et transférer ses connaissances professionnelles	- Transmettre des valeurs et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques - Co-animer des groupes de travail pluridisciplinaire - Communiquer ses analyses - Contribuer à une connaissance partagée des problématiques d'un territoire - Rechercher et partager de l'information y compris en langue étrangère
Assurer une veille professionnelle	- Actualiser ses connaissances sur les politiques publiques et questions sociales - Organiser une veille professionnelle - Formaliser ses observations et ses analyses sur les problématiques sociales - Anticiper une potentielle évolution des problématiques individuelles ou territoriales - Analyser l'évolution des problématiques sociales en lien avec le contexte sociétal - Analyser des problématiques de territoire dans une approche globale - Conceptualiser ses pratiques professionnelles

Domaine de compétences 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale**

Compétences	Indicateurs de compétences
Rédiger des écrits professionnels	- Identifier les différents types d'écrits et savoir les élaborer - Mettre en adéquation les types d'écrits, les objectifs visés et les destinataires - Rédiger des écrits adaptés aux destinataires par rapport aux situations
Concevoir et diffuser une communication adaptée sur le projet d'accompagnement collectif	- Identifier les informations à communiquer dans le cadre du projet d'accompagnement collectif et dans le respect du secret professionnel - Concevoir des supports de communication - Utiliser les canaux de communication adaptés au projet d'accompagnement collectif
Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	- Utiliser les outils bureautiques et numériques - Utiliser les différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire - Exercer une veille sur les usages numériques

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Compétences	Indicateurs de compétences
Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique et déontologique	- Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution - Assurer un accueil adapté dans le cadre de ses missions - S'assurer des conditions favorables d'accueil en toute confidentialité
Représenter le service, l'établissement, l'institution	- Se situer dans une institution et son projet - Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution
Adapter sa communication professionnelle écrite et orale en fonction de l'interlocuteur et du destinataire	- Elaborer sa communication écrite et orale en fonction des objectifs visés et des interlocuteurs - Réaliser une communication pour aider à la prise de décision - Argumenter des propositions
Elaborer, gérer et transmettre une information dans le respect du secret professionnel	- Recueillir et sélectionner de l'information adaptée au destinataire - Transmettre des informations adaptées à la situation de la personne dans le cadre du secret professionnel - Informer les personnes sur leurs droits, dispositifs et services - Informer sur l'accès aux droits - Identifier les canaux de communication adaptés à la situation de la personne - Traiter et conserver des informations

Domaine de compétences 4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RESEAUX**Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels**

Compétences	Indicateurs de compétences
Développer les dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles	- Identifier les relations institutionnelles et interinstitutionnelles sur un territoire - Mobiliser les dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles - Développer les liens entre institutions et en mesurer les enjeux - Savoir être force de propositions
Développer des actions partenariales et en réseau	- Constituer et animer un réseau d'acteurs - Travailler en réseau - Mettre en relation la personne avec des interlocuteurs adaptés - Partager son analyse avec les personnes, l'équipe et avec les partenaires adaptés dans le respect du secret professionnel - Identifier et analyser les enjeux d'un travail partenarial - Identifier les partenaires interinstitutionnels et les réseaux d'acteurs à tous les échelons territoriaux - Coopérer avec les partenaires interinstitutionnels et les réseaux d'acteurs à tous les échelons territoriaux - Argumenter et valoriser l'intérêt du projet dans sa dimension collective - Analyser les atouts et limites d'un territoire en lien avec une problématique - Analyser les positionnements et les stratégies des acteurs
Partager ses connaissances au sein d'une équipe et d'un réseau d'acteurs pluriprofessionnels et pluridisciplinaires	- Mutualiser sa réflexion et sa pratique avec les professionnels de son institution et les acteurs du champ éducatif, social et médico-social - Savoir être force de propositions auprès des instances locales

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Compétences	Indicateurs de compétences
S'inscrire dans un travail d'équipe	- Coopérer avec d'autres professionnels de son service, solliciter leur avis, leurs connaissances, leurs compétences - Transmettre ses observations et analyses - Confronter ses observations et ses analyses
Coordonner les acteurs contribuant au plan d'actions	- Animer un réseau de professionnels - Mobiliser les acteurs et favoriser une dynamique collective - Décoder les positionnements et les stratégies de l'ensemble des acteurs institutionnels et interinstitutionnels - Coordonner des actions partenariales autour d'une situation individuelle
Assurer un rôle de médiation	- Mettre en œuvre les techniques de médiation - Utiliser les techniques de gestion des conflits - Négocier avec les personnes, les services et les institutions - Assurer un rôle d'interface entre les personnes, les services et les institutions - Réguler les rapports entre les membres d'un groupe
Promouvoir l'accès aux droits, services et dispositifs	- Informer sur l'accès aux droits - Informer les personnes sur leurs droits, dispositifs et services

CERTIFICATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessous.

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification
DC1	Bloc de compétences n° 1 : Intervention sociale individuelle	Présentation d'une intervention sociale individuelle
	Bloc de compétences n° 2 : Intervention sociale collective	Présentation d'une intervention sociale collective
DC2	Bloc de compétences n° 3 : Diagnostic social territorial	Présentation d'un diagnostic social territorial
	Bloc de compétences n° 4 : Analyse de l'environnement social, familial et territorial	Mémoire de pratique professionnelle
DC3	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Etude de situation
	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	Elaboration d'une communication professionnelle
DC4	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Analyse d'une situation partenariale

En application de l'article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles, les blocs de compétences 5 à 8 des diplômes du travail social mentionnés au 16° de l'article D. 612-32-2 du code de l'éducation sont correspondants et sont donc réputés acquis et transférables entre ces diplômes.

ANNEXE II

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1 : Intervention professionnelle en travail social

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Mettre en œuvre les méthodologies d'intervention Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'intervention sociale Analyser son intervention professionnelle	Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective Bloc de compétences n° 1 : Intervention sociale individuelle Ou Bloc de compétences n° 2 : Intervention sociale collective	Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique de deuxième année	Etablissement de formation Présentation écrite et soutenance orale individuelle Ecrit de 10 à 12 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation 10 mn Echanges : 20mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Mettre en œuvre les méthodologies d'intervention Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'intervention sociale Analyser son intervention professionnelle	Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective Bloc de compétences n° 1 : Intervention sociale individuelle Ou Bloc de compétences n° 2 : Intervention sociale collective	Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique de troisième année (mode d'intervention non présenté en semestre 4)	Etablissement de formation Présentation écrite et soutenance orale individuelle Ecrit de 10 à 12 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation 10 mn Echanges : 20mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 1 : moyenne des 4 notes					

Modalités de certification du DC 2 : Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Comprendre une question sociale sur un territoire donné Mettre en œuvre la méthodologie de diagnostic partagé social et territorial Analyser son intervention dans la mise en œuvre	Présentation d'un diagnostic social territorial Bloc de compétences n° 3 : Diagnostic social territorial	Dossier élaboré individuellement ou collectivement à partir du repérage d'une problématique sociale territoriale : construction d'un diagnostic partagé (observation, analyse et perspectives)	Etablissement de formation Présentation d'un dossier Ecrit de 10 à 12 pages Coefficient : Ecrit : 1		un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Objectifs généraux Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain Objectifs spécifiques Questionner, comprendre et analyser une question sociale à partir d'une intervention professionnelle de terrain Construire une posture réflexive sur sa pratique professionnelle Présenter et argumenter des perspectives et un positionnement professionnels	Mémoire de pratique professionnelle Bloc de compétences n° 4 : Analyse de l'environnement social, familial et territorial	Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	Epreuve en centre d'examen organisée par la DRJSCS Document de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1 Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat La note finale retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à l'oral. <i>Exemple :</i> Note écrit = 11 Note oral = 12 Note retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » = 11,5/20	Soutenance orale : 40 mn Présentation 10 mn Echanges : 30 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 2 : moyenne des 2 notes					

Modalités de certification du DC 3 : Communication professionnelle en travail social

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Adapter sa communication à un destinataire cible Mobiliser des supports de communication adaptés Argumenter ses choix de communication.	Elaboration d'une communication professionnelle Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	A partir du dossier du diagnostic social territorial, élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible	Etablissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation 10 mn Echanges : 20 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Communiquer par écrit un acte professionnel dans le respect de la déontologie Adapter sa communication écrite à un destinataire cible	Etude de situation Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Etude de situation à partir d'une situation construite par le centre de formation visant la rédaction d'une note sociale, d'un rapport d'évaluation, d'un compte rendu d'accompagnement destiné au dossier social...	Etablissement de formation Coefficient : Epreuve écrite : 1	4 heures	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 3 : moyenne des 2 notes					

Modalités de certification du DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Analyser un environnement institutionnel et partenarial Se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat Mobiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial	Analyse d'une situation partenariale Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Note d'analyse d'une situation partenariale à partir d'une intervention sociale issue de la formation pratique de deuxième ou troisième année	Etablissement de formation Ecrit : 8 à 10 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Etudier et analyser les politiques sociales Se positionner dans un travail partenarial	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Devoir sur table portant sur les connaissances des politiques sociales et élaboration d'une proposition d'action partenariale	Etablissement de formation Coefficient : Ecrit : 1	4 heures	un formateur ou un universitaire
Certification du DC 4 : moyenne des 3 notes					

ANNEXE III

3. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Domaine de compétences 1 : LA RELATION ÉDUCATIVE SPÉCIALISÉE

Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative

Compétences	Indicateurs de compétences
Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique	– Identifier, construire et adapter un cadre favorisant un accueil de la personne dans sa singularité – Accueillir la personne dans sa singularité – Observer – Écouter – Recueillir des informations ou des éléments pour comprendre la demande
Instaurer une relation éducative	– Créer du lien – Situer la relation dans un contexte – Se décentrer et mettre à distance ses représentations – Adapter sa posture professionnelle à la situation – Questionner son positionnement dans la relation
Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique	– Donner du sens à ses actions et les expliciter – Reconnaître la personne comme acteur de la relation – Prendre en compte les éléments de contexte liés à la situation de la personne – Garantir et expliciter un cadre et des règles dans une démarche d'accompagnement et de coopération avec la personne ou le groupe – Garantir un cadre d'intervention sécurisant – Assurer une fonction de tiers – Comprendre les enjeux de la relation – Identifier et réguler son implication personnelle – Veiller à l'intégrité physique et psychique de la personne – Se situer comme personne référente – Partager les résultats de la veille
Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles	– Transmettre des règles de vie collective – Poser et soutenir le cadre de son intervention – Assurer une fonction de repère et d'étayage
Organiser le cadre adapté à la rencontre	– Organiser l'espace où la rencontre a lieu – Se rendre disponible à l'expression de la personne et à sa demande et ses besoins – Se présenter et présenter le cadre de sa mission – Aménager la rencontre en fonction des personnes, de la spécificité de la demande et des besoins
Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre	– Impulser les dynamiques favorisant les activités éducatives – Donner du sens à l'activité ou au temps d'échange – S'adapter aux attentes et ressources des personnes ou du groupe – Mettre en place les activités adaptées aux besoins et aux objectifs
Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif	– Recourir à des médiations éducatives de manière spontanée – Apporter une présence contenante dans les temps non formalisés – Se rendre disponible – S'adapter aux situations imprévues – Expliquer les choix des espaces et des temps non formalisés
Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative	– Utiliser le quotidien individuel ou collectif comme support à la relation éducative – Donner une dimension éducative au quotidien – Respecter et faire respecter les besoins d'intimité – Faire vivre le collectif – Créer des moments du quotidien dans une perspective éducative – Identifier dans le quotidien de la personne ou du groupe les éléments vecteurs d'un message éducatif
Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif	– Co-construire avec la personne son projet – Impliquer la personne dans l'accompagnement – Repérer et analyser les difficultés liées à la participation – Soutenir la personne dans sa capacité à s'exprimer et à agir
Favoriser l'expression des personnes	– Savoir utiliser des techniques d'entretien et de recueil de la parole – Savoir concevoir et adapter des outils – Observer et écouter – Recueillir l'expression – Créer des conditions favorables à l'expression et soutenir la parole des personnes – Se saisir des outils de recueil de l'expression adaptée à la singularité des personnes – Savoir se décentrer et mettre à distance ses représentations

Compétences	Indicateurs de compétences
Favoriser les interactions dans un groupe	– Identifier et comprendre l'implication de la personne – Animer, réguler un groupe – Favoriser l'expression et la parole singulière de chacun – Favoriser la communication au sein du groupe
Favoriser et soutenir les dynamiques collectives	– Favoriser l'expression et l'échange entre les personnes – Mobiliser des techniques de communication – Observer la dynamique des groupes – Repérer les éléments de fonctionnement d'un groupe – Faire respecter le cadre collectif et les personnes

Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

Compétences	Indicateurs de compétences
Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe	– Contextualiser les situations des personnes ou du groupe – Analyser les éléments recueillis – Observer, écouter pour développer une compréhension de la personne dans sa singularité – Comprendre les phénomènes dans la dynamique de groupe – Prévenir et repérer les situations à risque ou de maltraitance
Développer une compréhension de la situation de la personne	– Observer, analyser le contexte de vie de la personne – Identifier les ressources, les besoins, les attentes de la personne, de la famille, du groupe, de l'environnement social dans le cadre de l'accompagnement éducatif – Repérer et évaluer les situations d'urgence pour la personne – Identifier les situations à risques pour la personne
Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne	– Respecter la singularité et l'intégrité de la personne – Prendre en compte la singularité de la personne dans l'élaboration de son accompagnement – Prendre en compte la temporalité de la personne ou du groupe – Reconnaître les compétences, les potentialités et les difficultés de la personne – Identifier, comprendre et réguler son implication personnelle – Identifier et comprendre l'implication de la personne – Faciliter la capacité d'agir de la personne – Favoriser l'expression de la personne
Accompagner à l'exercice de la citoyenneté	– Favoriser les situations d'apprentissage permettant de s'inscrire dans la société – Être garant du respect de la dignité de la personne – Soutenir les personnes dans l'exercice de leurs droits individuellement et collectivement – Veiller au respect de la place de chacun dans le groupe – Accompagner la personne à se situer dans son environnement – Favoriser la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société – Organiser des actions permettant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société
Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif	– Co-élaborer un projet individuel avec la personne – Prendre en compte l'environnement social et ses ressources – Mobiliser les ressources de l'environnement et du territoire – Repérer et mobiliser les potentialités de la personne – Repérer et mobiliser les ressources de la famille et du réseau de proximité – Repérer les difficultés et les freins de la personne, de la famille, de l'environnement dans le cadre de l'accompagnement éducatif
Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets	– Prendre en considération les personnes dans leur singularité – Mettre à distance ses représentations – Faciliter l'expression des aspirations et le développement des potentialités des personnes – Créer des espaces et lieux à visée éducative – Soutenir la parole des personnes – Transmettre les informations permettant la prise de décision – Favoriser la prise de décision
Soutenir la personne dans l'accès à ses droits	– Informer la personne sur ses droits – Adapter son expression à son interlocuteur – Mobiliser les moyens individuels et collectifs pour la mise en œuvre des droits
Favoriser le développement des capacités de la personne	– Proposer et construire des situations permettant le développement et le maintien des capacités de la personne – Repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe – Repérer et respecter les déficiences, incapacités ou handicaps

Domaine de compétences 2 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS ÉDUCATIFS SPÉCIALISÉS

Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

Compétences	Indicateurs de compétences
Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours	- Solliciter l'avis de la personne sur la mise en œuvre du projet et les éventuels ajustements - Rechercher l'adhésion ou le consentement de la personne - Prendre en compte l'implication de la personne - Valoriser les réalisations et soutenir les suites à envisager
Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif	- Utiliser des outils de communication adaptés à la situation de la personne - Favoriser l'implication de la personne - Créer des espaces d'expression facilitant sa participation - Rechercher la validation puis l'adhésion au projet
Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives	- Contribuer à la réflexion sur les projets - Objectiver la situation - Observer - Analyser - Rendre compte
Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé	- Identifier le contexte institutionnel et le cadre de ses missions - Recueillir des éléments permettant d'analyser la situation de la personne ou du groupe - Réaliser une synthèse pluriprofessionnelle pour établir un diagnostic socio-éducatif

Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif

Compétences	Indicateurs de compétences
Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation	- Recueillir les besoins, les attentes, les difficultés et les questionnements de la personne - Appréhender la personne dans sa complexité et analyser sa situation - Soutenir la demande et l'expression des besoins de la personne - Définir ou ajuster les objectifs du projet d'accompagnement - Proposer différents supports d'expression de la personne - Rechercher l'adhésion ou le consentement de la personne
Concevoir un projet socio-éducatif	- Identifier le cadre de sa mission et participer à l'élaboration du projet socio-éducatif en équipe - Utiliser la méthodologie de projet - Poser des hypothèses d'actions éducatives en fonction d'un diagnostic socio-éducatif
Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien	- Animer le quotidien à partir de l'analyse des besoins de la personne ou du groupe - Contribuer au respect de chacun au sein du collectif - Contribuer à faire vivre la relation dans la vie quotidienne - Articuler les règles collectives avec les espaces et le temps de la personne - Respecter les rythmes de la personne et ses attentes - Adapter les moments et le cadre du quotidien à la personne, aux problématiques singulières - Articuler son action au quotidien avec celle de l'équipe - S'inscrire dans une démarche participative - Prévenir et régler des dysfonctionnements dans un collectif - Utiliser les techniques de gestion de conflit
Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective	- Concevoir et animer des activités de groupe - Contribuer à l'épanouissement de l'individu au sein du collectif - Favoriser l'appropriation des espaces de créativité - Utiliser le temps du quotidien comme un support à la rencontre et à la créativité - Développer sa créativité, son inventivité dans la relation éducative - Stimuler la créativité de la personne - Choisir un espace adapté au(x) besoin(s)
Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées	- Construire des espaces d'échange et de coopération - Participer à des instances d'échange et de coopération - Définir des critères et des indicateurs adaptés à la nature des actions menées - Elaborer des outils d'évaluation dans un cadre collectif - Rechercher et prendre en compte les analyses des différents acteurs intervenant dans le projet - Réajuster les actions menées - Intégrer l'évaluation dans une démarche globale de projet
Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif	- Elaborer avec l'équipe des modalités de suivi, de régulation et d'évaluation - Questionner le sens de l'action pour réajuster ses pratiques - Partager et analyser les interactions des différents acteurs du projet socio-éducatif - Remettre en question une pratique et l'adapter aux situations

Domaine de compétences 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale

Compétences	Indicateurs de compétences
Elaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes	- Structurer, synthétiser et analyser l'information - Sélectionner et présenter les informations utiles et indispensables aux destinataires - Transmettre des informations dans le respect du cadre juridique - Produire des documents transmissibles à des tiers - Adapter la transmission d'informations à son interlocuteur - Garantir à la personne l'usage et la destination des informations la concernant
Rédiger des écrits professionnels	- Identifier les différents types d'écrits et savoir les élaborer - Mettre en adéquation les types d'écrits, les objectifs visés et les destinataires - Rédiger des écrits adaptés aux destinataires par rapport aux situations
Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	- Utiliser les outils bureautiques et numériques - Utiliser différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire - Exercer une veille sur les usages numériques

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Compétences	Indicateurs de compétences
S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle	- Identifier le cadre de sa mission et participer à l'élaboration d'une stratégie d'équipe - Transmettre ses analyses à l'équipe - Confronter ses analyses - Coopérer avec d'autres professionnels
Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative	- Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet - Négocier et participer à des décisions - Repérer et s'appuyer sur les compétences de chacun - Favoriser les facteurs de cohésion autour de l'action socio-éducative
Présenter un projet socio-éducatif	- Partager le sens de l'action - Articuler le projet socio-éducatif et le projet de service - Rechercher et soutenir la participation et l'adhésion des personnes dans la mise en œuvre du projet socio-éducatif - Favoriser appropriation collective du projet par tous les acteurs
Représenter le service, l'établissement, l'institution	- Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet - Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution - Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire

Domaine de compétences 4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Compétences	Indicateurs de compétences
S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	- Savoir identifier les lieux ressources - Actualiser ses connaissances des politiques publiques et de leurs évolutions - Saisir les enjeux à l'œuvre dans les politiques publiques - Actualiser ses connaissances sur la législation et la réglementation dans les différents champs d'intervention - Diversifier son champ de connaissances et de références - Etayer son analyse par une conceptualisation dans une pluralité de références - Rechercher et partager l'information y compris en langue étrangère
Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation	- Se situer dans une institution et son projet, dans une hiérarchie, dans une équipe - Réfléchir son action dans le cadre des missions du service, de l'établissement, de l'institution et de son projet - Participer aux instances permettant la réflexion sur l'action institutionnelle - Contribuer de sa place aux actions d'évaluation engagées - Participer à la création et à l'amélioration des outils d'évaluation

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Compétences	Indicateurs de compétences
Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif	– Communiquer sur le projet auprès des acteurs – Faciliter l'échange et la coopération entre les acteurs
Construire et entretenir une relation partenariale	– Situer son action dans le cadre des missions du service, de l'établissement, de l'institution et de son projet – Identifier et situer les acteurs de l'environnement professionnel – Repérer et s'appuyer sur les compétences des partenaires et des acteurs du territoire – Coopérer avec les partenaires et les acteurs du territoire – Négocier et participer à des décisions – Constituer un réseau professionnel et partenarial et travailler avec lui
Développer, partager ses connaissances professionnelles	– Développer une analyse critique de sa pratique professionnelle – Partager sa pratique professionnelle dans les espaces et lieux dédiés – Communiquer sur ses connaissances professionnelles – Transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques – Rechercher et partager de l'information, y compris en langue étrangère
Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux	– Contribuer à l'analyse partagée de situations – Transmettre ses observations et argumenter ses analyses à partir de son domaine d'intervention – Soutenir la parole de la personne dans l'expression de ses besoins dans des instances décisionnelles – Faire remonter les difficultés d'accès et d'application des droits fondamentaux – Rédiger des écrits pour formaliser son expérience de terrain

CERTIFICATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessous.

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification
DC1	Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative	Présentation du parcours de formation
	Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif	Mémoire de pratique professionnelle
DC2	Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif	Etude de situation individuelle ou collective
	Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif	Projet éducatif spécialisé
DC3	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles
	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	Elaboration d'une communication professionnelle
DC4	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale

En application de l'article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles, les blocs de compétences 5 à 8 des diplômes du travail social mentionnés au 16° de l'article D. 612-32-2 du code de l'éducation sont correspondants et sont donc réputés acquis et transférables entre ces diplômes.

ANNEXE IV

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1- La relation éducative spécialisée

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Adopter une posture réflexive sur sa pratique professionnelle Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'éducation spécialisée	Présentation du parcours de formation Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative	Présentation orale par l'étudiant de l'analyse réflexive de son parcours de formation	Etablissement de formation 3 travaux au choix (écrits, notes de stage, fiche de lecture...) intégrés au livret de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Objectifs généraux Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain Objectifs spécifiques Appréhender la relation éducative spécialisée dans une démarche éthique Faire le lien entre son engagement professionnel, les apports théoriques et cliniques et les propositions éducatives Observer, rendre compte et analyser des situations éducatives Formuler une problématique éducative Proposer des actions éducatives à partir des besoins des personnes	Mémoire de pratique professionnelle Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif	Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	Epreuve en centre d'examen organisée par le rectorat Ecrit de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1 Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat. La note finale retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à l'oral. <i>Exemple :</i> Note écrit = 11 Note oral = 12 Note retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » = 11,5/20	Soutenance orale : 40 mn Présentation : 10 mn Echanges : 30mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Certification du DC 1 : moyenne des 2 notes

Modalités de certification du DC 2- Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à Mobiliser des connaissances théoriques en lien avec les champs disciplinaires concernés Mobiliser la méthodologie de la conception et de la conduite de l'action socioéducative	Etude de situation individuelle ou collective Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif	A partir d'une situation transmise au candidat par l'établissement de formation : Elaboration d'une synthèse de situation éducative, d'un diagnostic socioéducatif et d'une proposition éducative ou Dissertation sur une question éducative	Etablissement de formation Epreuve écrite : coef 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire
Evaluer la capacité du candidat à Mobiliser la méthodologie de conception et de conduite de projet Analyser son positionnement professionnel dans le projet éducatif spécialisé	Projet éducatif spécialisé Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif	Présentation d'un projet socio-éducatif à dimension culturelle, artistique... réalisé collectivement pendant la formation et soutenance orale individuelle	Etablissement de formation Ecrit de 10 à 12 pages Coefficient : Ecrit collectif : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 2 : moyenne des 3 notes					

Modalités de certification du DC 3 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à Rédiger et transmettre de l'information	Elaboration d'une communication professionnelle Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	A partir d'une situation rencontrée lors d'une période de formation pratique, élaboration d'une communication professionnelle pour un destinataire cible	Etablissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à Analyser un ou plusieurs enjeux du travail d'équipe et de la dynamique institutionnelle	Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Dossier élaboré à partir de pratiques professionnelles sur les enjeux du travail d'équipe permettant de montrer les liens entre les dynamiques institutionnelles, le travail d'équipe et l'accompagnement des personnes	Etablissement de formation Dossier de 8 à 10 pages Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 3 : moyenne des 3 notes					

Modalités de certification du DC 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer en situation professionnelle Utiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial en situation professionnelle (politiques sociales et dispositifs)	Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	A partir d'un questionnement de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en formation pratique, analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs	Etablissement de formation Dossier écrit entre 8 et 10 pages Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Connaître les politiques sociales Se positionner dans un travail partenarial Participer à une réflexion collective	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels Bloc de compétences	Devoir sur table Portant sur les connaissances des politiques sociales et élaboration d'une proposition d'action partenariale ou d'une aide à la décision	Etablissement de formation Coefficient : Ecrit : 1	4 heures	un formateur ou un universitaire
Certification du DC 4 : moyenne des 3 notes					

ANNEXE V

3. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Domaine de compétences 1 : ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE**Bloc de compétences n° 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant**

Compétences	Indicateurs de compétences
Mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil	- Développer ses capacités d'observation et d'écoute pour analyser les situations éducatives et adapter les démarches pédagogiques - Reconnaître les potentialités de chaque enfant au sein du collectif - Animer un groupe d'enfants en restant attentif aux besoins de chacun - Créer les conditions de la participation de l'enfant - Créer les conditions favorisant la créativité de l'enfant - Favoriser les situations d'inclusion sociale
Favoriser le développement global de l'enfant	- Identifier les besoins et les potentialités de l'enfant dans sa dynamique évolutive - Proposer des activités adaptées aux potentialités et aux besoins repérés de l'enfant - Proposer les modalités relationnelles et pédagogiques adaptées aux potentialités de l'enfant - Prendre en compte la dimension artistique et culturelle dans l'éveil de l'enfant Favoriser l'expression des potentialités de chaque enfant au sein du groupe et son accès à l'art et à la culture
Concevoir et mettre en œuvre les conditions favorisant le jeu, l'expression, l'accès à la culture et les processus d'autonomisation du jeune enfant	- Développer différentes formes d'expression chez l'enfant - Favoriser les interactions de l'enfant avec son environnement - Faire émerger les capacités de communication de l'enfant - Valoriser l'autonomisation de l'enfant - Favoriser la participation et l'initiative de l'enfant - Aménager un environnement propice à l'exploration, au jeu et la créativité de l'enfant - Favoriser la pratique vivante des activités culturelles et la rencontre avec les œuvres et les artistes - Analyser le degré d'autonomie de l'enfant et ses capacités d'expression - Contribuer à une démarche de prévention précoce autour des premiers liens d'attachement - Faciliter la séparation en respectant la singularité de la famille et de l'enfant - Être à l'écoute et prendre en compte les émotions de l'enfant dans ses différents modes d'expression
Accompagner et soutenir les processus de socialisation de l'enfant	- Prendre en compte l'individualité de l'enfant au sein d'un collectif - Favoriser l'adaptation individuelle de l'enfant et ses capacités à agir au sein du collectif - Poser un cadre sécurisant à l'enfant et au groupe - Analyser la place de l'enfant dans le groupe
Créer les conditions de l'observation de l'enfant et du groupe	- Créer et utiliser des outils d'observation et d'analyse Partager ses observations en équipe pour se distancier et répondre aux besoins des enfants
Animer un groupe en fonction du contexte et de l'âge des jeunes enfants	- Accompagner chaque enfant au sein du groupe - Valoriser la place de chaque enfant dans le collectif - Faciliter les relations, les interactions et la coopération au sein du groupe - Utiliser des modalités d'animation de groupe - Créer les conditions de participation de chaque enfant au sein du groupe - Gérer les conflits et les tensions au sein du groupe
Développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux	- Etablir une relation privilégiée au jeune enfant - Assurer les soins et l'accompagnement de la vie quotidienne - Prendre en compte les besoins singuliers de chaque enfant - Identifier les besoins singuliers de chaque enfant en s'appuyant sur les connaissances des parents - Répondre aux besoins de sécurité physique, affective et psychologique de l'enfant - Organiser et réaliser des pratiques de soins répondant aux besoins repérés - Respecter le rythme de l'enfant
Coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant	- Créer des temps d'échanges institutionnels et des temps informels - Mettre en place avec les parents des activités culturelles et éducatives - Repérer et articuler la place respective de l'équipe et des parents dans le projet éducatif - Définir avec les parents le projet d'accueil et d'accompagnement de l'enfant - Construire la continuité éducative entre les parents et la structure
Aménager des espaces sécurisants dans lesquels le jeune enfant peut explorer son environnement, s'exprimer librement et être acteur de son activité	- Aménager un environnement sécurisant - Créer des espaces éducatifs et ludiques sécurisés adaptés aux différents besoins de l'enfant et à ses capacités - Favoriser l'adaptation individuelle de l'enfant et ses capacités à agir dans un collectif - Créer les conditions offrant à l'enfant les possibilités de faire ses demandes et ses choix dans les activités - Adapter sa pratique professionnelle aux besoins physiques, affectifs et psychiques de l'enfant
Aménager des espaces d'accueil, d'échange entre les parents et les professionnels et les parents entre eux	- Concevoir les espaces d'échange et d'entraide entre les parents - Organiser et aménager des espaces favorisant les échanges et l'entraide entre parents - Co-construire avec les parents des éléments de réponses à leurs questionnements éducatifs

Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille

Compétences	Indicateurs de compétences
Mettre en œuvre des pratiques d'accueil et d'accompagnement adaptées au jeune enfant et à sa famille	- Instaurer un lien de confiance avec l'enfant et la famille - Identifier les besoins, les ressources, les centres d'intérêts de l'enfant et de sa famille - Repérer les situations à risque et les situations de maltraitements - Assurer l'accueil individuel dans une dynamique collective - Adapter l'accueil aux besoins, aux ressources et aux attentes de l'enfant et de son entourage familial - Créer les conditions d'accueil et de communication avec les familles au quotidien - Respecter la singularité de l'enfant et de sa famille dans l'accueil quotidien
Construire une cohérence éducative entre la famille et la structure	- Accompagner l'enfant et sa famille à exercer leurs droits - Tenir compte de l'inscription sociale et culturelle de l'enfant dans ses différents milieux de vie - Elaborer avec la famille le sens de l'action éducative à mener auprès de l'enfant
Analyser et soutenir les liens entre les jeunes enfants et les parents	- Observer la relation enfants et parents - Identifier les liens de l'enfant avec son entourage - Valoriser l'engagement de chaque parent dans l'éducation de l'enfant - Tenir compte des cultures, des croyances et des modes de vie des personnes - Repérer les comportements à risque - Repérer les signes de maltraitance et élaborer des réponses appropriées
Reconnaître et faciliter la fonction parentale	- Se situer et adapter son langage et son écoute au regard des différentes situations d'interactions - Construire des modalités d'accompagnement à la parentalité - Identifier les difficultés dans l'exercice de la fonction parentale - Orienter les familles vers les services et personnes compétentes au regard de leurs besoins
Accueillir les familles au sein de la structure	- Favoriser la présence des familles au sein de la structure - Valoriser les initiatives des familles - Créer les conditions d'accueil et d'échange avec et entre les familles - Valoriser la participation et les savoir-faire de la famille - Se situer et adapter son langage et son écoute - Savoir communiquer en langue étrangère
Impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure	- Créer les conditions de la participation des parents aux instances institutionnelles - Favoriser une dynamique collective de groupe - Organiser et animer des informations collectives - Proposer aux parents des modalités de participation à la vie quotidienne du lieu d'accueil - Créer des événements permettant les échanges entre enfants, parents et professionnels
Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans une continuité éducative entre l'environnement familial et institutionnel	- Reconnaître, mobiliser et articuler les compétences de chaque acteur engagé dans l'action éducative - Dialoguer et échanger avec les parents dans une recherche de cohérence éducative - Prendre en compte les choix éducatifs faits par les parents - Construire une continuité éducative entre famille, équipe et structure
Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des parents	- Créer les conditions de la participation des parents - Favoriser l'expression et la place des parents dans la mise en œuvre des actions - Identifier les compétences des parents mobilisables au sein de la structure - Mettre en place des actions valorisant les compétences des parents - Evaluer et ajuster l'action avec les parents

Domaine de compétences 2 : ACTION ÉDUCATIVE EN DIRECTION DU JEUNE ENFANT**Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite du projet éducatif**

Compétences	Indicateurs de compétences
Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités et aux choix du jeune enfant	- Identifier les besoins, les capacités et les centres d'intérêts de l'enfant - Concevoir des outils ou situations éducatifs et ludiques innovants adaptés aux besoins, aux capacités et aux demandes des enfants - Proposer des médiations favorisant la créativité et l'expérimentation chez l'enfant - Initier les enfants aux pratiques artistiques et culturelles et aux activités physiques - Intégrer les moments de vie quotidienne comme support aux situations éducatives et ludiques - Adapter des actions éducatives aux contextes d'intervention
Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte	- Identifier le degré d'autonomie de l'enfant - Concevoir et mettre en place des repères spatio-temporels - Créer des outils permettant à l'enfant de se repérer dans l'espace et dans le temps - Organiser des espaces spatio-temporels adaptés au contexte - Faire évoluer les espaces spatio-temporels en fonction du contexte, des besoins, de l'intérêt et des choix de l'enfant - Prendre en compte le rythme de l'enfant au sein et hors d'un collectif - Prendre en compte les besoins psychoaffectifs, physiologiques, psychomoteurs de l'enfant
Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant	- Créer et utiliser des outils d'observation et d'analyse - Observer le comportement de l'enfant et ses interactions - Observer les interactions dans le groupe - Concevoir des actions individuelles et collectives - Intégrer la dimension éducative dans l'animation des moments collectifs de la vie quotidienne

Compétences	Indicateurs de compétences
Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe	- Assurer en équipe la cohérence de l'action éducative - Repérer les critères de pertinence et de faisabilité de l'action éducative par rapport aux besoins identifiés - Adapter son action éducative aux spécificités territoriales - Promouvoir les valeurs de la structure et être porteur du projet auprès des différents acteurs - Reconnaître et mobiliser les compétences de chaque membre de l'équipe - Travailler en équipe pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire
Evaluer une action éducative	- Initier une démarche d'évaluation de l'action éducative - Créer et mettre en œuvre des outils d'évaluation et de suivi de l'action éducative - Réajuster l'action éducative en fonction des besoins

Bloc de compétences n° 4 : Prévention et santé du jeune enfant

Compétences	Indicateurs de compétences
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant	- Identifier et analyser les besoins de prévention - Définir les priorités d'intervention - Mettre en place des pratiques éducatives de soins - S'assurer de la conformité et de la mise en place des protocoles d'hygiène, de soins, de sécurité respectueux de chaque enfant
Concevoir l'action éducative dans une dimension pluriprofessionnelle	- Identifier et mobiliser les compétences de chaque acteur engagé dans l'action éducative - Enrichir l'action éducative par les partenariats innovants en répondant aux besoins des familles - Rédiger les écrits professionnels en lien avec l'action éducative - Argumenter ses propositions - Mutualiser et transmettre son savoir-faire
Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluriprofessionnelle	- Favoriser les interactions entre la structure, l'équipe et les familles - Impulser une dynamique au sein de l'équipe dans la conduite de l'action éducative - Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative - Déterminer en équipe les méthodes et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de l'action éducative - Accompagner l'équipe dans la mise en œuvre de l'action éducative - Articuler sa pratique avec les places et fonctions des différents acteurs - Faciliter la coopération entre les professionnels pour la mise en œuvre de l'action éducative
Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale	- Identifier et analyser les besoins de prévention - Définir les priorités d'intervention - Elaborer et réaliser des actions de prévention et de communication en lien avec les besoins identifiés - Inscrire ses actions dans le cadre de son service, de son établissement, de son institution et de son territoire - Associer les partenaires pertinents dans la mise en œuvre des actions de prévention - Evaluer et ajuster les actions de prévention et de communication - Promouvoir et susciter des projets de prévention au niveau du territoire

Domaine de compétences 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale

Compétences	Indicateurs de compétences
Rédiger des écrits professionnels	- Identifier les différents types d'écrits et les élaborer - Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre - Mettre en adéquation les types d'écrits, les objectifs visés et les destinataires - Rédiger des écrits adaptés aux destinataires par rapport aux situations dans le respect des règles de partage d'informations
Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	- Utiliser les outils bureautiques et numériques - Utiliser différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire - Exercer une veille sur les usages numériques

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Compétences	Indicateurs de compétences
Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille	- Différencier et articuler les différents projets - Se situer dans un service, un établissement, une institution, une organisation et sur un territoire - Prendre en compte l'expression des familles - Repérer les critères de faisabilité et de pertinence des projets par rapport aux besoins identifiés - Inscrire l'élaboration et la conduite des projets dans un cadre réglementaire et financier - Participer à la définition des orientations et des objectifs du projet social et éducatif - Argumenter ses propositions - Participer à l'élaboration et à la conduite des projets - Utiliser la méthodologie de projet - Mutualiser et transmettre ses connaissances et ses expériences
Organiser et mener des réunions	- Définir des objectifs de réunion - Organiser des espaces de réunion

Compétences	Indicateurs de compétences
	- Animer des réunions - Mobiliser un collectif d'acteurs concernés par la réunion
Communiquer avec les familles	- Organiser des temps de rencontre avec les familles - Prendre en compte les propositions des familles - Faciliter l'expression des besoins et des attentes des familles - Valoriser les propositions des familles - Adapter son mode d'expression et de communication - Savoir communiquer en langue étrangère - Utiliser les outils bureautiques et numériques dans la communication avec les parents
Créer des supports de communication adaptés aux destinataires	- Créer les conditions permettant aux acteurs de s'impliquer dans la communication autour des projets - Promouvoir le projet social, éducatif et culturel sur son territoire - Utiliser des outils de création de supports de communication - Utiliser différentes techniques et supports de communication et d'information
S'inscrire dans un travail d'équipe	- Identifier sa place dans l'équipe et articuler ses interventions avec les membres de l'équipe - Partager et confronter ses observations et ses analyses - Identifier les compétences de chacun au sein de l'équipe - Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans le cadre du projet institutionnel, des missions et de leurs évolutions - Favoriser une dynamique de travail en équipe
Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires	- Mobiliser les compétences de chaque acteur impliqué dans la communication autour de l'action éducative - Structurer, synthétiser et analyser l'information - Sélectionner et présenter les informations utiles et indispensables aux destinataires - Orienter les acteurs vers les services et les personnes compétents au regard de leurs besoins - Communiquer sur les projets et les actions éducatives - Sensibiliser sur les enjeux éducatifs en direction de l'enfant - Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre

Domaine de compétences 4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Compétences	Indicateurs de compétences
Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles	- Questionner et ajuster ses pratiques professionnelles - Participer à l'organisation des espaces de régulation afin de questionner les pratiques professionnelles - Organiser et participer à des temps d'échanges de pratiques professionnelles - Organiser et participer à des temps d'analyse de pratiques professionnelles
S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	- Se documenter et se tenir informé de l'actualité relative au champ d'intervention - Actualiser ses connaissances dans le champ éducatif et pédagogique, de la petite enfance et de la famille - Contribuer à des travaux de recherche et de réflexion dans son champ d'intervention - Mener des réflexions collectives sur la conduite de l'action éducative - Partager ses connaissances avec les acteurs du territoire - Rechercher et partager des informations, y compris en langue étrangère
Contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources	- Identifier les acteurs, les personnes et les institutions ressources pouvant s'inscrire dans l'action éducative de la structure - Intégrer la dimension partenariale dans la conception et la mise en œuvre du projet éducatif et social mené par la structure - Mobiliser les partenaires pour contribuer aux différents projets - Identifier les procédures et les protocoles de communication des partenaires - Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre - Valoriser le projet éducatif et social dans les relations avec les partenaires - Proposer des pistes de réflexion et argumenter dans le cadre de l'élaboration de projets territoriaux de politique sociale concernant la petite enfance
Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance	- Participer aux séminaires et aux formations en lien avec les politiques liées au secteur de la petite enfance - Participer à des groupes de réflexion et d'analyse des pratiques - Identifier et utiliser des outils de veille - Partager des informations sur l'évolution des politiques liées au secteur de la petite enfance - Utiliser des outils permettant de partager les informations au sein de la structure - S'inscrire dans les réseaux de partenaires et institutionnels participant à la production de connaissance sur l'action éducative en direction des jeunes enfants - Proposer et développer des évolutions des pratiques professionnelles - Rechercher et partager, y compris en langue étrangère
Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la petite enfance	- Repérer et identifier les besoins de connaissances et de réflexions concernant la petite enfance - Identifier et choisir les thèmes de travail - Contribuer à la formation de professionnels - Organiser des journées pédagogiques - Organiser un groupe de travail en lien avec la thématique traitée - Utiliser les techniques participatives d'animation de réunion

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Compétences	Indicateurs de compétences
Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique	- Identifier les orientations et les missions du service, de l'établissement et de l'institution - Traduire les orientations éducatives ou les missions de l'établissement dans la rédaction d'un projet - Définir des objectifs pédagogiques à partir des orientations éducatives et des missions de l'établissement - Formaliser les différentes phases du projet social, éducatif et pédagogique - Adapter le projet aux caractéristiques du territoire et du public
Représenter le service, l'établissement, l'institution	- Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet - Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution - Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire
Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales	- Identifier les partenaires pour l'élaboration de l'action éducative, culturelle et sociale - Communiquer et informer les partenaires sur les actions éducatives et culturelles menées par sa structure - Contribuer aux instances de concertation entre les partenaires - Développer et mutualiser des outils de fonctionnement du réseau - Participer à l'animation et à la dynamique de réseau - Associer les partenaires à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet et de l'action éducative - Conduire des actions éducatives conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire, culturelle et artistique
Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil	- Participer au repérage et à l'identification des besoins en matière d'accueil sur un territoire - Savoir remonter les besoins du public aux instances décisionnaires sur le territoire - Contribuer dans le champ de l'action sociale à une réflexion sur l'adaptation des modes d'accueil aux besoins des familles et du territoire - Participer à la conduite de projets partenariaux sur le territoire

CERTIFICATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessous.

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification
DC1	Bloc de compétences n° 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant	Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle et collective
	Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille	Mémoire de pratique professionnelle
DC2	Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite du projet éducatif	Dossier d'actions éducatives
	Bloc de compétences n° 4 : Prévention et santé du jeune enfant	Démarche de santé et de prévention
DC3	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles
	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	Elaboration d'une communication professionnelle
DC4	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Contrôle de connaissances
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale

En application de l'article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles, les blocs de compétences 5 à 8 des diplômes du travail social mentionnés au 16° de l'article D. 612-32-2 du code de l'éducation sont correspondants et sont donc réputés acquis et transférables entre ces diplômes.

ANNEXE VI

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Conduire une démarche de questionnement et de positionnement	Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective Bloc de compétences n° 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant	Présentation d'une situation d'accueil ou d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille ou de son représentant à partir d'une situation de stage	Etablissement de formation Ecrit de 8 à 10 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Objectifs généraux : Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain Objectifs spécifiques : Analyser l'influence du contexte institutionnel et du projet éducatif Présenter et argumenter un positionnement professionnel et questionner une situation d'accueil et d'accompagnement concernant le jeune enfant et sa famille Co-construire des propositions d'accueil et d'accompagnement ajustées en direction des enfants et de leurs familles	Mémoire de pratique professionnelle Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille	Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	Epreuve en centre d'examen organisée par la DRJSCS Ecrit de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1 Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat. La note finale retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à l'oral. <i>Exemple :</i> Note écrit = 11 Note oral = 12 Note retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » = 11,5/20	Soutenance orale : 40 mn Présentation : 10 mn Echanges : 30 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Certification du DC 1 : moyenne des 3 notes

Modalités de certification du DC 2 - Action éducative en direction du jeune enfant

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Analyser l'action éducative menée Mobiliser des connaissances théoriques en lien avec les champs disciplinaires Mobiliser la méthodologie de la conception et de la conduite de l'action éducative en direction du jeune enfant Analyser son positionnement professionnel dans l'action éducative	Dossier d'actions éducatives Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite du projet éducatif	Présentation par l'étudiant de son livret de formation accompagné d'une note d'analyse réflexive réalisée en troisième année sur son parcours de formation	Etablissement de formation 3 travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture...) intégrés au livret de formation 1 note d'analyse réflexive de 2 pages Présentation écrite et soutenance orale individuelle Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Mobiliser ses connaissances en matière de santé et de prévention Adapter son positionnement en matière de conduite à tenir sur des situations professionnelles relatives à la santé et à la prévention	Démarche de santé et de prévention Bloc de compétences n° 4 : Prévention et santé du jeune enfant	Analyse d'une démarche de santé et de prévention	Etablissement de formation A partir d'un dossier documenté transmis par l'établissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 2h30 Préparation : 2h Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 2 : moyenne des 3 notes					

Modalités de certification du DC 3 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Comprendre et questionner une situation de communication professionnelle Mobiliser les connaissances en matière de cadre organisationnel, juridique et budgétaire	Elaboration d'une communication professionnelle Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	A partir du dossier de présentation de l'épreuve « Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective », élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible.	Etablissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Adapter sa communication à un destinataire cible Mobiliser des supports de communication adaptés Argumenter ses choix de communication	Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Dossier élaboré à partir de pratiques professionnelles sur les enjeux du travail d'équipe permettant de montrer les liens entre les dynamiques institutionnelles et le travail d'équipe et l'accompagnement des jeunes enfants et leurs familles	Etablissement de formation Dossier de 8 à 10 pages Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 3 : moyenne des 3 notes					

Modalités de certification du DC 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer en situation professionnelle Utiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial en situation professionnelle (politiques sociales et dispositifs)	Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Dossier individuel ou collectif à partir d'une questionnement de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en stage permettant une analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs	Etablissement de formation Ecrit de 8 à 10 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Connaître les politiques sociales Se positionner dans un travail partenarial	Contrôle de connaissances Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Epreuve mobilisant les connaissances des politiques sociales et présentant une proposition d'action partenariale ou d'aide à la décision	Etablissement de formation Coefficients : Ecrit : 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 4 : moyenne des 3 notes					

ANNEXE VII

3. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Domaine de compétences 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ

Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative

Compétences	Indicateurs de compétences
Instaurer une relation éducative	- Observer et analyser une situation d'accueil - Adapter la relation aux personnes - Prendre en compte la singularité des personnes - Adapter son implication personnelle
Favoriser une dynamique de groupe	- Créer des activités de groupe - Mobiliser les membres du groupe autour d'un même objectif, d'un même projet - Animer un groupe - Coordonner les activités du groupe - Repérer les sources de tension au sein du groupe et prévenir les situations conflictuelles - Gérer un conflit - Fixer et tenir un cadre au service de la dynamique de groupe - Concevoir et animer un espace de parole collectif - Favoriser l'expression individuelle et collective - Valoriser les personnes
Garantir à chaque personne sa place au sein du groupe dans le respect des autres	- Favoriser l'expression et la prise en compte de chacun au sein du groupe - Respecter la singularité et l'intégrité de la personne - Réguler les interactions au sein du groupe - Respecter les individualités dans le groupe
Contribuer au développement de l'autonomie de la personne	- Identifier les potentialités et les limites de la personne - Définir les ressources humaines ou techniques contribuant au développement de l'autonomie - Adopter une posture favorisant la participation de la personne
Favoriser le développement de l'identité sociale et des compétences professionnelles de la personne	- Respecter la singularité de la personne - Expliciter les usages et les codes professionnels - Créer et favoriser les conditions d'expression et de communication des personnes - Repérer les potentialités et les limites de la personne, les prendre en compte - Mobiliser les ressources de la personne dans son environnement - Créer les conditions favorisant la capacité d'agir de la personne - Accompagner la personne dans le repérage et la reconnaissance de son statut dans l'institution et en externe - Savoir communiquer en langue étrangère
Mettre en place les conditions d'accueil de la personne et du groupe	- Tenir compte du contexte institutionnel, matériel et environnemental - Organiser chaque temps d'accueil en fonction de la personne ou du groupe - Préparer le groupe à l'accueil de nouveaux membres, de nouvelles personnes - Veiller à l'équilibre de la personne et du groupe
Mobiliser des ressources adaptées aux besoins et aux capacités de la personne	- Se situer dans une institution et son projet - Repérer et recueillir les besoins, les attentes et les aspirations de la personne - Identifier et mobiliser les ressources de la personne, du service, de l'établissement, de l'institution et de l'environnement - Utiliser des outils adaptés
Mobiliser des techniques de médiation éducative favorisant la relation	- Identifier des techniques et des supports adaptés à la personne et au groupe - S'appuyer sur des techniques et des supports identifiés - Créer des supports adaptés
Evaluer et ajuster la mise en œuvre du projet personnalisé	- Définir des critères d'évaluation - Recueillir les informations nécessaires à l'évaluation des actions éducatives - Utiliser, créer, adapter des outils d'évaluation - Ajuster les objectifs du projet personnalisé avec la personne - Partager les informations - Ajuster les actions éducatives

Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel

Compétences	Indicateurs de compétences
Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une dimension éthique	- Prendre en compte la singularité et les droits de la personne - Se positionner en tant que professionnel de référence - Représenter son service, son établissement ou son institution - Accompagner la personne dans le repérage et la reconnaissance de son statut dans l'institution et en externe - Créer les conditions garantissant la place centrale de la personne dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet - Garantir un cadre d'intervention sécurisant - Veiller à la cohérence de son positionnement avec celui des acteurs mobilisés - Partager les résultats de la veille
Analyser les situations d'accueil	- Observer les attitudes et les comportements

Compétences	Indicateurs de compétences
	- Recueillir les informations - Transmettre les éléments d'analyse à l'équipe pluriprofessionnelle
Construire un projet personnalisé avec la personne, son représentant légal et l'équipe pluridisciplinaire	- Aider la personne à faire des choix lui permettant de construire son projet personnalisé - S'assurer de la compréhension et accompagner l'appropriation du projet personnalisé - Instaurer une relation d'échange avec l'entourage et les personnes ressources en tenant compte de l'intérêt de la personne - Partager avec l'équipe la conception du projet personnalisé - Formaliser le projet personnalisé
Mettre en œuvre différentes modalités d'accompagnement	- Mobiliser les ressources internes et externes dans le cadre d'un travail en réseau et partenariat - Identifier les dispositifs et les professionnels - Interroger les pratiques d'accompagnement éducatif - Prendre en compte la dimension d'inclusion sociale dans l'accompagnement socio-éducatif - Prendre en compte l'accompagnement individuel dans les actions collectives - Mobiliser les potentialités de la personne et du groupe - Mettre en œuvre des actions adaptées dans le respect des droits et aspirations de la personne
Organiser la mise en œuvre du projet personnalisé	- Favoriser la participation de la personne - Définir les étapes de réalisation du projet dans le cadre de son champ d'intervention - Coordonner un projet personnalisé en tant que référent - Identifier les rôles des acteurs du projet - Collaborer avec les acteurs pour la mise en œuvre du projet personnalisé - Mettre en place des actions éducatives
Soutenir l'accès aux droits	- Identifier les droits à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle - Accompagner la personne dans l'accès aux droits - Favoriser l'exercice de la citoyenneté et la participation aux différentes instances représentatives - Identifier les dispositifs, les services et les démarches - Evaluer les résultats des démarches mises en œuvre

Domaine de compétences 2 : CONCEPTION ET CONDUITE D'UN PROJET ÉDUCATIF ET TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite de la mise en situation professionnelle

Compétences	Indicateurs de compétences
Créer les conditions relationnelles, techniques et matérielles favorisant une dynamique d'équipe	- Repérer les conditions relationnelles, techniques et matérielles favorisant une dynamique d'équipe - Favoriser et animer une dynamique collective - Organiser le travail d'équipe des personnes accompagnées - Gérer les relations conflictuelles
Elaborer des situations d'apprentissage en lien avec les besoins et les potentialités des personnes	- Proposer des situations d'apprentissage au quotidien adaptées à la personne et au groupe - Définir des objectifs d'apprentissage - Construire une progression pédagogique adaptée aux personnes et au contexte professionnel - Construire des outils d'évaluation des apprentissages - Sélectionner les méthodes pédagogiques en fonction des situations et des personnes - Prévoir des situations alternatives d'apprentissage en fonction du contexte - Adapter la situation d'apprentissage à l'environnement de travail - Créer des outils et ressources techniques et pédagogiques - Mobiliser des ressources internes et externes adaptées aux besoins de la personne - Prendre en compte la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques
Animer des séquences d'apprentissage selon une méthodologie et une pédagogie adaptées au public	- Mettre en œuvre des séquences d'apprentissages individuelles et collectives - Formaliser les étapes de la séquence et son déroulement - Favoriser les échanges avec la personne, entre les personnes et en équipe - Mettre en œuvre et ajuster des techniques d'animation en fonction du contexte - Utiliser l'environnement numérique à des fins pédagogiques - Mettre en œuvre des techniques de communication favorisant la relation pédagogique - Savoir communiquer en langue étrangère
Organiser un environnement de travail, d'activités et d'apprentissage adapté aux personnes	- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité - Elaborer les méthodes et moyens pédagogiques adaptés aux besoins des personnes et du groupe - Identifier les capacités et les ressources des personnes et du groupe - Identifier les conditions et les moyens nécessaires à la réalisation des activités ou apprentissages - Repérer les contraintes économiques et organisationnelles - Définir des priorités en fonction des situations - Mettre en place des activités respectant les principes d'ergonomie - Mobiliser des ressources internes et externes adaptées aux besoins, à l'environnement de travail et aux activités - Prendre en compte et mettre en application les règles et usages liés au métier - Prendre en compte les dispositions législatives et réglementaires de son domaine d'intervention - Expliquer, faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques - Veiller au bien-être physique et psychique dans la réalisation des tâches

Compétences	Indicateurs de compétences
Organiser les postes de travail et d'apprentissage adaptés aux personnes	- Analyser et aménager le poste de travail en fonction de la personne, de son évolution et de son environnement - Évaluer et prendre en compte l'ergonomie du poste de travail - Expliquer, faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques - Participer à l'évaluation et à la prévention des risques - Mettre en application les règles et usages liés au métier - Prendre en compte les dispositions législatives et réglementaires de son domaine d'intervention - Créer les méthodes et supports permettant l'appropriation des règles de sécurité propres à l'activité et à l'environnement de travail - Donner les consignes d'hygiène et de sécurité - Évaluer la compréhension des consignes d'hygiène et de sécurité - Évaluer le respect des consignes d'hygiène et de sécurité
Transmettre de façon adaptée des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire techniques en tenant compte des exigences de l'activité ou du travail	- Utiliser des méthodes pédagogiques en adéquation avec les besoins des personnes et les contraintes de l'activité ou du travail - Utiliser les techniques de communication favorisant la relation pédagogique - Construire, mettre en œuvre et évaluer une progression et une séquence d'apprentissages professionnels adaptés à la population accueillie, au contexte professionnel et à l'environnement de l'emploi - Assurer une veille technique et pédagogique - Mobiliser des ressources adaptées aux besoins de la personne - Questionner ses pratiques pédagogiques et les ajuster
Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production dans le respect de la personne et du groupe	- Mener une évaluation régulière des potentialités et des vulnérabilités de la personne - Mettre en place des outils de gestion de la production - Tenir compte de l'équilibre socio-économique de l'activité - Mettre en place des supports pour assurer la continuité de son activité et l'encadrement de l'emploi - Tenir compte des attentes des clients et des commanditaires - Participer aux échanges réguliers avec les fournisseurs, les clients, les partenaires - Repérer les contraintes techniques, économiques et organisationnelles
Organiser des interventions socio-éducatives individuelles et collectives	- Utiliser l'activité technique pour développer une action éducative - Créer des conditions facilitant les activités de groupe - Identifier les moyens pour mener l'activité
Identifier et évaluer les risques ou atteintes à la santé des situations de travail et celles des personnes	- Identifier les dangers dans les situations de travail rencontrées - Participer à l'évaluation et à la prévention des risques - Mettre en œuvre des mesures correctives de prévention adaptées aux activités et aux personnes accompagnées - Mettre en œuvre les moyens de protection collective et individuelle adaptés - Identifier les dangers dans les situations de travail rencontrées - Mettre en place les conditions garantissant la santé, l'hygiène et la sécurité au travail

Bloc de compétences n° 4 : Organisation du travail

Compétences	Indicateurs de compétences
Organiser le travail, la production, l'activité en prenant en compte la singularité des personnes, la dynamique de l'équipe et les contraintes externes	- Répartir le travail, l'activité en tenant compte des compétences des personnes, de leurs besoins et de leurs projets - Se situer dans une perspective de qualité de production - Repérer les contraintes techniques, économiques et organisationnelles - Planifier le travail dans le temps et dans l'espace en tenant compte du rythme et des besoins des personnes - Prendre en compte les caractéristiques territoriales - Réguler l'activité en fonction des aléas - Mettre en œuvre les outils et les méthodes d'organisation du travail adaptés aux publics - Recueillir, traiter et utiliser les informations nécessaires à l'organisation de l'activité ou du travail - Choisir et synthétiser les informations à transmettre aux membres de l'équipe de personnes accompagnées - Encadrer une équipe de personnes accompagnées - Mobiliser et valoriser les compétences et expériences des personnes - Tenir compte des compétences des personnes pour la répartition des tâches et des responsabilités dans l'organisation de la production et des apprentissages - Coordonner les acteurs mobilisés pour la production ou les apprentissages
Evaluer les situations d'apprentissage proposées	- Définir des critères d'évaluation - Participer à l'évaluation de la situation d'apprentissage - Questionner ses méthodes pédagogiques et les réajuster - Réajuster les situations d'apprentissage
Mettre en place le diagnostic des aspirations et attentes de la personne en lien avec le parcours d'insertion socioprofessionnelle	- Analyser les besoins de la personne - Identifier avec la personne ses aspirations et ses attentes professionnelles - Conduire un entretien - Recueillir les données nécessaires à la réalisation du diagnostic - Restituer les éléments du diagnostic à la personne, à la famille ou aux représentants légaux - Restituer les éléments du diagnostic à l'équipe pluriprofessionnelle
Evaluer les compétences des personnes dans le cadre d'activités sociales et professionnelles ou d'un métier	- Identifier les capacités mises en œuvre dans le cadre d'activités sociales et professionnelles ou d'un métier - Valoriser ses connaissances - Repérer les incapacités et fragilités de la personne - Observer la mobilisation des capacités - Utiliser des outils d'évaluation adaptés

Compétences	Indicateurs de compétences
Contribuer à la mise en œuvre du parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne dans le cadre d'un travail d'équipe pluriprofessionnelle, pluridisciplinaire	- Utiliser la méthodologie de suivi de projet - Mettre en œuvre des actions de formation et d'apprentissage - Favoriser des mises en situations professionnelles - Participer à l'évaluation du parcours d'insertion socioprofessionnelle avec l'équipe
Conduire les étapes du parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne en lien avec ses connaissances techniques	- Accompagner la personne dans les différentes étapes de son parcours socioprofessionnel - Utiliser les outils de suivi et de coordination des différentes actions mises en œuvre - Repérer les contraintes et les obstacles du parcours - S'appuyer sur les compétences techniques de la personne - Développer des activités en partenariat avec les acteurs de l'insertion, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'entreprise
Construire un projet de formation adapté aux besoins de la personne et en adéquation avec son parcours	- Repérer les compétences de la personne - Définir des priorités de formation - Accompagner l'orientation de la personne dans son projet de formation - Mobiliser des ressources internes et externes adaptées aux besoins de la personne
Déployer une démarche de prévention	- Veiller au bien-être physique et psychique des personnes dans la réalisation des tâches - Identifier et mobiliser les acteurs de la prévention - Repérer des actions supports pour mener une démarche de prévention - Mettre en œuvre les modalités et les outils adaptés aux actions de prévention
Evaluer le parcours d'insertion socioprofessionnelle et le réajuster avec la personne	- Définir des critères d'évaluation - Participer à l'évaluation du parcours avec la personne - Participer à l'évaluation du parcours avec l'équipe

Domaine de compétences 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale

Compétences	Indicateurs de compétences
Gérer, rédiger et transmettre de l'information	- Mettre en place des outils de recueil d'informations - Traiter, sélectionner et transmettre une information - Elaborer et rédiger des écrits professionnels - Réajuster les écrits professionnels en tenant compte des évolutions des situations et des contextes - Adapter sa communication et les informations à différents destinataires - Repérer le caractère d'urgence d'une information à transmettre - Appliquer les procédures de communication de l'information qui existent dans l'institution - Respecter les règles du partage d'informations
Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	- Utiliser les outils bureautiques et les outils numériques - Utiliser les différents modes de communication pour partager l'information dans le respect du cadre réglementaire - Exercer une veille sur les usages numériques

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Compétences	Indicateurs de compétences
Adopter une démarche réflexive	- Solliciter les personnes ressources et l'équipe - Actualiser ses connaissances et les intégrer dans sa pratique - S'appuyer sur des méthodes et des techniques pour analyser sa pratique et son implication personnelle dans sa relation à l'autre - Formuler une problématique, argumenter, documenter - Contribuer à l'analyse et à la résolution d'un problème - Réajuster son positionnement - S'inscrire dans une démarche de réflexion collective
S'inscrire dans un travail d'équipe	- Identifier le cadre de sa mission et participer à l'élaboration d'une stratégie d'équipe - Transmettre ses observations et analyses à l'équipe - Partager et confronter ses observations et ses analyses - Coopérer et collaborer avec d'autres professionnels

Domaine de compétences 4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Compétences	Indicateurs de compétences
Construire un parcours d'inclusion sociale et d'initiation ou d'insertion socioprofessionnelle avec la personne	- Informer et conseiller sur l'offre de formation et les caractéristiques du marché de l'emploi - Evaluer les opportunités sociales et professionnelles accessibles aux personnes - Identifier avec la personne ses aspirations, ses attentes et ses besoins - Prendre en compte les potentialités de la personne - Identifier avec la personne des possibilités d'orientation - Tenir compte des contraintes de l'environnement dans l'élaboration du parcours - Définir les étapes du parcours d'accompagnement - Mettre en place les conditions permettant l'adhésion de la personne au projet - Utiliser la méthodologie de projet
Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales	- Repérer les missions et les champs d'intervention des acteurs du territoire - Développer des relations et projets partenariaux sur un territoire - Contribuer et participer à des réunions avec des acteurs socioprofessionnels - Animer des réunions avec des partenaires du projet
Contribuer à la réalisation de diagnostics territoriaux	- Participer à l'évaluation d'actions dans les domaines de l'insertion socioprofessionnelle, de la formation professionnelle et du médico-social - Evaluer les demandes et les besoins en compétences techniques des acteurs locaux et des partenaires - Recueillir et analyser des données - Analyser le territoire dans sa dimension socio-économique - Actualiser sa connaissance de l'environnement économique, social et de l'emploi
Développer et transférer ses connaissances professionnelles	- Conceptualiser ses pratiques professionnelles - Appliquer les méthodologies de recherche - Rechercher et partager de l'information y compris en langue étrangère
S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	- Utiliser les ressources numériques - Partager les informations recueillies - Prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux - Actualiser ses connaissances professionnelles - Actualiser ses connaissances sur les problématiques des personnes accompagnées - Prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles - Rechercher et partager de l'information y compris en langue étrangère

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Compétences	Indicateurs de compétences
Mobiliser les ressources internes et externes au service du projet de la personne	- Identifier les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'inclusion sociale du territoire - Identifier et mobiliser un réseau de partenaires - Mettre en œuvre les dispositifs adaptés au projet de la personne - S'inscrire dans une démarche partenariale et en réseau - Analyser et synthétiser les informations pour leur transmission - Partager les informations en équipe pluriprofessionnelle
Représenter le service, l'établissement, l'institution	- Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet - Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution - Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire
Construire ou participer à un réseau d'acteurs socioprofessionnels	- Se situer dans le projet institutionnel - Se situer dans les relations contractuelles - Coordonner le parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne - Adapter sa communication aux différents destinataires - Constituer un réseau d'acteurs - Créer et animer un réseau
Développer des actions partenariales et en réseau	- Coopérer avec les partenaires et les acteurs du territoire - Travailler en réseau - Mettre en relation la personne avec des interlocuteurs adaptés - Partager ses analyses avec les personnes, l'équipe et les partenaires
Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux	- Contribuer à l'analyse partagée de situations - Transmettre ses observations et argumenter ses analyses à partir de son domaine d'intervention - Soutenir la parole des personnes dans l'expression de leurs besoins dans des instances décisionnelles - Faire remonter les difficultés d'accès et d'application des droits fondamentaux - Savoir rédiger des écrits pour formaliser son expérience de terrain

CERTIFICATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessous.

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification
DC1	Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative	Etude de relation éducative

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification
	Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel	Mémoire de pratique professionnelle
DC2	Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite de la mise en situation professionnelle	Mise en situation pratique sur site qualifiant
	Bloc de compétences n° 4 : Organisation du travail	Organiser et planifier des activités professionnelles
DC3	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Analyse d'un travail en équipe pluri professionnelle
	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	Elaboration d'une communication professionnelle
DC4	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Contrôle de connaissances
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Dossier à partir d'un questionnaire en lien avec le terrain

En application de l'article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles, les blocs de compétences 5 à 8 des diplômes du travail social mentionnés au 16° de l'article D. 612-32-2 du code de l'éducation sont correspondants et sont donc réputés acquis et transférables entre ces diplômes.

ANNEXE VIII
RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION
Modalités de certification du DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Se positionner au niveau des pratiques professionnelles à partir des documents élaborés par le candidat et des observations du site qualifiant Apporter des réponses éducatives ou proposer des pistes de travail éducatives en intégrant ou renforçant le projet individualisé auprès d'une personne ou d'un groupe	Etude de relation éducative Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative	Note d'analyse sur le positionnement professionnel dans l'accompagnement éducatif auprès d'une personne ou d'un groupe	Etablissement de formation Ecrit de 8 à 10 pages Présentation écrite et soutenance orale individuelle Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation 10 mn Echanges : 20mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Objectifs généraux : Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain Objectifs spécifiques : Analyser une situation éducative à partir d'une relation éducative, d'accueil ou d'accompagnement du projet Analyser ses positionnements et ses gestes professionnels Co-construire des orientations/pistes éducatives voire socio-professionnelles avec les personnes accompagnées	Mémoire de pratique professionnelle Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel	Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	Epreuve en centre d'examen organisée par le rectorat Ecrit de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1 Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance et attribuée avant l'audition du candidat. La note finale retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à l'oral. Exemple : Note écrit = 11 Note oral = 12 Note retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » = 11,5/20	Soutenance orale : 40 mn Présentation 10 mn Echanges : 30 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Certification du DC 1 : moyenne des 3 notes

Modalités de certification du DC 2 : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Organiser un environnement de travail ou d'activités adapté à la personne accompagnée Transmettre des savoirs et des savoir-faire en relation avec l'activité et adaptés aux besoins et potentialités de la personne	Mise en situation pratique sur site qualifiant Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite de la mise en situation professionnelle	Sur site qualifiant, réalisation d'une séquence d'apprentissage et/ou d'organisation de l'environnement de travail, de production ou d'activités	Sur site qualifiant Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 1h30 Mise en situation : 1h Echanges : 30 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à Mettre en œuvre la méthodologie de l'intervention au sein de l'atelier ou au travers d'une activité	Etude de situation Bloc de compétences n° 4 : Organisation du travail	A partir de l'analyse d'une situation individuelle ou collective, proposition de projet éducatif et technique spécialisé	Etablissement de formation Etude de situation proposée par l'EFTS Coefficient : Ecrit : 1	4 heures	un formateur ou un universitaire
Certification du DC 2 : moyenne des 2 notes					

Modalités de certification du DC 3 : Communication professionnelle

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Rédiger et transmettre de l'information	Elaboration d'une communication professionnelle Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	A partir de la note d'analyse de l'épreuve « Etude de relation éducative », élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible.	Etablissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation 10 mn Echanges : 20 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Gérer l'information S'inscrire dans un travail d'équipe	Analyse d'un travail en équipe pluri-professionnelle Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Dossier réalisé pendant la formation liée à l'épreuve « les écrits professionnels », au choix du candidat en lien avec l'atelier ou l'activité et/ou l'accompagnement des per-sonnes (étude de relation éducative, séquence d'apprentissage, projet d'ate-lier...)	Etablissement de formation Dossier de 8 à 10 pages pouvant prendre la forme d'un journal de bord, d'un journal cli-nique... Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn, Echanges : 20 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 3 : moyenne des 3 notes					

Modalités de certification du DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer en situation professionnelle ; Utiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial en situation professionnelle (politiques sociales et dispositifs)	Dossier à partir d'un questionnaire en lien avec le terrain Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	questionnement de terrain intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en stage permettant une analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs	Etablissement de formation Dossier écrit collectif de 8 à 10 pages Coefficients : Ecrit collectif : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale individuelle : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer Se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat	Contrôle de connaissances Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Epreuve mobilisant les connaissances des politiques sociales et présentant une proposition d'action partenariale ou d'aide à la décision	Etablissement de formation Coefficient : Ecrit : 1	4 heures	un formateur ou un universitaire
Certification du DC 4 : moyenne des 3 notes					